

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:

SEPTOBUD 1008

Biocide

REACH Numéro d'enregistrement (CE 1907/2006):

Non soumis à enregistrement conformément à l' CE 1907/2006 L'annexe V (point 7) ou Articles 2.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Étape du cycle de vie

PW Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

Secteur d'utilisation

SU19 Bâtiment et travaux de construction

Catégorie du produit

PC8 Produits biocides

Catégorie du procédé

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC10a / ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet

Catégorie de l'article

AC0 Autre

Emploi de la substance / de la préparation

Produit biocide - Mélange pour une utilisation industrielle et professionnelle servant à l'élimination de microorganismes sur des surfaces d'édifices. L'utilisation pour d'autres buts n'est pas conseillées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

KREISEL - Technika Budowlana Sp. z o.o.
ul. Szarych Szeregów 23
60-462 Poznań
Pologne

Tel. +48 61 846 79 00

Fax +48 61 846 79 09

sekretariat@kreisel.pl

www.kreisel.pl

Service chargé des renseignements:

Bartosz Polaczyk - Tel.: +48 510 022 908, +48 61 84 67 966, bartosz.polaczyk@kreisel.pl

Ouverture de l'usine en journée 8:00 - 16:00

1.4 Numéro d'appel d'urgence



Centre d'information sur les poisons ORFILA (INRS): +33/(0)1 45 42 59 59
Numéro d'appel d'aide européen: 112

SEPTOBUD 1008

(Suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger

GHS07

Mention d'avertissement

Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-Octyl-2H-isothiazole-3-one

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales et nationales.

Indications complémentaires:

Contient les ingrédients actifs biocides suivants pour protéger le produit. Veuillez manipuler le produit de manière responsable: Chlorure de didécyl-diméthylammonium, 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one

2.3 Autres dangers

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.

SEPTOBUD 1008

(Suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.1 Caractérisation chimique: Substances

Pour ce produit, il s'agit d'un mélange.

3.2 Mélanges
Description:

Microbiocide avec des bases de chlorure de benzalconium et d'octylisothiazolon

Microbiocide avec des bases de chlorure dealconium et d'octylisothiazolon

Composants dangereux:

CAS: 7173-51-5 EINECS: 230-525-2 Numéro index:... 612-131-00-6 REACH: 01-2119945987-15	Chlorure de didécylidiméthylammonium ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; ⚠ Acute Tox. 4, H302	≥ 0,25 - < 0,5%
CAS: 26530-20-1 EINECS: 247-761-7 Numéro index:... 613-112-00-5 REACH: 01-2120768921-45	2-Octyl-2H-isothiazole-3-one ⚠ Acute Tox. 3, H301; ⚠ Acute Tox. 3, H311; ⚠ Acute Tox. 2, H330; ⚠ Skin Corr. 1, H314; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=100); ⚠ Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); ⚠ Skin Sens. 1A, H317, EUH071 ATE: LD ₅₀ oral: 125 mg/kg LD ₅₀ dermique: 311 mg/kg Limite de concentration spécifique: Skin Sens.1A; H317: C ≥ 0,0015 %	≥ 0,025 - < 0,1%

D'autres composants (>20%):

CAS: 7732-18-5 EINECS: 231-791-2 REACH: ¹	Eau	50 - < 100%
--	-----	-------------

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

¹ Non soumis à enregistrement conformément à l' CE 1907/2006 L'annexe V (point 7) ou Articles 2.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des mesures de premiers secours


Premiers secours

Remarques générales:

Pour les premiers sauveteurs, il n'y a pas besoin d'équipement de protection individuel et spécifique. Les premiers sauveteurs doivent cependant éviter le contact avec le produit.

Après inhalation:

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme. En cas de malaise, recourir à un traitement médical. Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Laver les habits avant une nouvelle utilisation. Nettoyer les souliers avant une nouvelle utilisation. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

(Suite page 4)

SEPTOBUD 1008

(Suite de la page 3)

Après contact avec les yeux:

Ne pas frotter les yeux, sinon par l'effet de frottement des dégâts supplémentaires à l'œil peuvent apparaître. Enlever les lentilles de contact et rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Si c'est possible, utiliser une solution isotonique (0,9% NaCl). Consulter toujours un médecin du travail ou un oculiste.

Après ingestion:

Ne pas contraindre la personne à vomir. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin ou la centrale téléphonique en cas d'intoxication.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes et les effets sont décrits dans les paragraphes 2 et 11.

Risques:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si on va chez le médecin, on devrait avoir cette fiche de données de sécurité avec soi.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

Le mélange n'est pas inflammable ni comme il est livré ni dans sa forme mélangée. C'est pourquoi la mise en action des moyens d'extinction et anti-incendies à proximité d'un feu est à bien réfléchir.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Néant

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est ni explosif ni inflammable et n'agit pas sur d'autres matériaux comme propagateur de feu. Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune mesure particulière n'est requise. Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Respecter les indications de la limitation d'exposition, et mettre un équipement de protection (voir chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(Suite page 5)

SEPTOBUD 1008

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(Suite de la page 4)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau. Porter un vêtement personnel de protection. Mettre à disposition des possibilités de lavage/de l'eau pour se nettoyer les yeux et la peau. Les personnes, qui sont sujettes aux maladies cutanées ou à d'autres réactions cutanées d'hypersensibilité, ne doivent pas manipuler le produit. Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Stockage:
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver hors de portée des enfants. Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Indications concernant le stockage commun:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Durée de conservation minimale:

Stockage à une température (+5°C et jusqu'à +25°C): Voir les indications sur le bidon.

Classe de stockage: 12
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL
7173-51-5 Chlorure de didécylidiméthylammonium

Dermique	Systémique - Effet à long terme	8,6 mg/kg bw/d (Travailleur)
Inhalatoire	Systémique - Effet à long terme	18,2 mg/m ³ (Travailleur)

PNEC
7173-51-5 Chlorure de didécylidiméthylammonium

Eau douce	0,002 mg/l (non spécifié)
Eau de mer	0,0002 mg/l (non spécifié)
Sol	1,4 mg/kg (non spécifié)
Sédiments (Eau douce)	2,82 mg/kg (non spécifié)
Sédiments (Eau douce)	0,28 mg/kg (non spécifié)
Station d'épuration	0,595 mg/l (non spécifié)

(Suite page 6)

SEPTOBUD 1008

(Suite de la page 5)

26530-20-1 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one

Eau douce	0,0022 mg/l (non spécifié)
Eau de mer	0,00022 mg/l (non spécifié)
Sol	0,0082 mg/kg (non spécifié)
Station d'épuration	0,0475 mg/l (non spécifié)

Composants présentant des valeurs limites biologiques:

Néant

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition
8.2.1. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer tout-de-suite les habits sales et les laver en profondeur avant la prochaine utilisation. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau. Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Protection préventive de la peau avec une crème de protection. Prévoir un lavabo sur le lieu de travail.

Protection respiratoire:


Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard (type FFP2 selon EN 149)

Protection des mains:


Gants de sécurité résistant aux substances chimiques selon la norme européenne EN ISO 374

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation. Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage. Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée. Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

Matériau des gants:

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Polychloroprène (épaisseur du matériau $\geq 0,5$ mm ; temps de rupture ≥ 480 min)
 Caoutchouc nitrile (épaisseur du matériau $\geq 0,35$ mm ; temps de rupture ≥ 480 min)
 caoutchouc butyle (épaisseur du matériau $\geq 0,5$ mm ; temps de rupture ≥ 480 min)
 Caoutchouc fluoré (épaisseur du matériau $\geq 0,4$ mm ; temps de rupture ≥ 480 min)
 Gants en caoutchouc synthétique

(Suite page 7)

SEPTOBUD 1008

(Suite de la page 6)

Gants en PVC

Il est recommandé d'utiliser des gants de protection en néoprène d'une épaisseur de matériau $\geq 0,5$ mm.

Gants en néoprène

Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants non étanches aux liquides en tissu, cuir ou matériaux similaires.

Protection des yeux/du visage:


En cas de danger d'éclaboussure, utiliser des lunettes de protection fermées selon EN 166

Protection du corps:


Vêtements de travail protecteurs

Mesures de gestion des risques:

Une instruction au collaborateur qui explique comment porter correctement les EPI est nécessaire pour assurer l'efficacité de la protection.

8.2.2. Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques

Sans autre indication, voir point 7.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Eviter que le produit ne se répande dans la nature. Utiliser les restes ou les éliminer dans les règles de l'art.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales
État physique

Liquide

Aspect:
Forme:

Liquide

Couleur:

Incolore

Odeur:

Inodore

Seuil olfactif:

Non pertinent pour la sécurité

pH à 20 °C

4 - 5

Changement d'état
Point de fusion/point de congélation:

~ 0 °C (ISO 3016)

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

100 °C

Inflammabilité

La substance n'est pas inflammable.

Point d'éclair

Non applicable

Température de décomposition:

Non déterminé

Propriétés comburantes:

Néant

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

Limites inférieure et supérieure d'explosion
Inférieure:

Non déterminé

Supérieure:

Non déterminé

Température d'auto-inflammation

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Pression de vapeur à 20 °C:

23 hPa

(Suite page 8)

SEPTOBUD 1008

(Suite de la page 7)

Densité et/ou densité relative
Densité à 20 °C: 1 - 1,05 g/cm³
La taille des particules:
Viscosité:
Dynamique à 20 °C: < 100 mPas (DIN 53019)

Solubilité
L'eau: Entièrement miscible

VOC sans eau (CE): 0,00 g/l

VOC avec de l'eau (CE): 0,00 g/l

VOC avec de l'eau (CE): 0,000 %

9.2 Autres informations
Informations concernant les classes de danger physique
Substances et mélanges explosibles Néant

Gaz inflammables Néant

Aérosols Néant

Gaz comburants Néant

Gaz sous pression Néant

Liquides inflammables Néant

Matières solides inflammables Néant

Substances et mélanges autoréactifs Néant

Liquides pyrophoriques Néant

Matières solides pyrophoriques Néant

Matières et mélanges auto-échauffants Néant

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau Néant

Liquides comburants Néant

Matières solides comburantes Néant

Peroxydes organiques Néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Néant

Explosibles désensibilisés Néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable aussi longtemps qu'il est stocké dans les règles de l'art et dans un endroit sec.

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

(Suite page 9)

SEPTOBUD 1008

(Suite de la page 8)

Durée de conservation minimale:

Stockage à une température (+5°C et jusqu'à +25°C): Voir les indications sur le bidon.

Indications complémentaires:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Le produit n'a pas été examiné. L'affirmation provient des caractéristiques des composants simples.

Toxicité aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
7173-51-5 Chlorure de didécyl diméthylammonium

Oral	LD ₅₀	329 mg/kg (Les rats) (OECD 401)
Dermique	LD ₅₀	2.930 mg/kg (Les lapins) (OECD 402)

26530-20-1 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one

Oral	LD ₅₀	125 mg/kg (ATE)
		125 mg/kg (Les rats) (OECD 401)
Dermique	LD ₅₀	311 mg/kg (ATE)
		311 mg/kg (Les rats) (OECD 402)
Inhalatoire	LC ₅₀ (4h)	0,5 mg/l (ATE)

Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):
7173-51-5 Chlorure de didécyl diméthylammonium

Oral	OECD 471 (In vitro - Mutation, Ames-Test)	(Salmonella typhimurium) Negative
Effet d'irritation de la peau	OECD 404 (skin)	(Les lapins) Corrosive
Effet d'irritation des yeux	OECD 405 (eye)	(Les lapins) Irritating
Sensibilisation	OECD 406 (sensitization)	(Cochon d'inde) Not sensitizing
	OECD 453 (Carcinogenicity studies)	(Les rats) No critical effects observed
	OECD 416 (Two-Generation Reproduction)	(Les rats) No effects observed

26530-20-1 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one

Oral	OECD 471 (In vitro - Mutation, Ames-Test)	(Salmonella typhimurium) Negative
Effet d'irritation de la peau	OECD 404 (skin)	(Les lapins) Corrosive Category 1B
Effet d'irritation des yeux	OECD 405 (eye)	(Les lapins) Irreversible effects Category 1
Sensibilisation	OECD 406 (sensitization)	(Cochon d'inde) Sensitizing Category 1

(Suite page 10)

SEPTOBUD 1008

(Suite de la page 9)

De la peau:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Des yeux:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Les expériences pratiques

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Les remarques générales

Pas d'autres informations importantes disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité

Le produit n'a pas été examiné. L'affirmation provient des caractéristiques des composants simples.

Toxicité aquatique:**7173-51-5 Chlorure de didécyldiméthylammonium**

LC ₅₀	0,19 mg/l (Poisson - pimephales promelas)
EC ₁₀	0,021 mg/l (Les invertébrés - invertebrate)
EC ₅₀ (48h)	0,062 mg/l (Puce d'eau - daphnia magna)
EC ₅₀ (96h)	0,014 mg/l (pik)
EC ₁₀ (3d)	5,95 mg/l (Boue d'épuration activée)

26530-20-1 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one

LC ₅₀ (96h)	0,03 mg/l (Truite arc-en-ciel - oncorhynchus mykiss)
LC ₅₀ (96h Eau douce)	0,122 mg/l (Poisson - pisces)
EC ₁₀	0,068 mg/l (Algae)
	0,022 mg/l (Poisson - pisces)
	0,035 mg/l (Les invertébrés - invertebrate)
EC ₅₀	30,4 mg/l (Boue d'épuration activée)
EC ₅₀ (48h)	0,32 mg/l (Puce d'eau - daphnia magna)

(Suite page 11)

SEPTOBUD 1008

(Suite de la page 10)

EC ₅₀ (72h)	0,42 mg/l (Puce d'eau - daphnia) (OECD 202)
	0,084 mg/l (Algue - scenedesmus subspicatus) (OECD 201)
	S 63
EC ₅₀ (96h)	0,047 mg/l (Truite arc-en-ciel - oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
EC ₅₀ /LC ₅₀	0,15 mg/l (Algae)
	0,181 mg/l (Les invertébrés - invertebrate)
IC ₅₀ (72h)	0,084 mg/l (Algue - scenedesmus subspicatus) (OECD 201)

12.2 Persistance et dégradabilité

Une partie des composants est biodégradable.

26530-20-1 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one

Oral	OECD 309 Simulation Biodegradation - Surface Water	0,6 - 1,4 d (non spécifié)
		S 635

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation dans les organismes n'est pas probable.

26530-20-1 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one

OECD 107 LogKow (Shake Flask Method)	2,92 (n-Octanol/Eau)
--------------------------------------	----------------------

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes**Littérature**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans les stations d'épuration:**26530-20-1 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one**

EC ₂₀ (0,5h)	10,4 mg/l (Boue d'épuration activée) (TTC-Test 8901 Macherey Nagel)
EC ₂₀ (3h)	7,3 mg/l (Boue d'épuration activée) (OECD 209)
OECD 303 A Activated Sludge Units	> 83 % (Boue d'épuration activée)
	S 313

Autres indications écologiques:**Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CE No 2006/11/CE:**

Aucune.

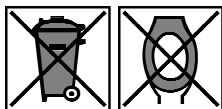
Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

SEPTOBUD 1008

(Suite de la page 11)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:


Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Catalogue européen des déchets

16 03 05*	déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses
15 01 02	Emballages en matières plastiques
HP14	Écotoxique

15 01 02 pour des emballages libres de restes

13.2 Emballages non nettoyés
Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Seuls les emballages complètement vides peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, ADN, IMDG, IATA Néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA Néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe Néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Polluant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable

"Règlement type" de l'ONU:

Néant

SEPTOBUD 1008

(Suite de la page 12)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive (UE) 2012/18

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I :

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII : Conditions de limitation: 3

Règlement (CE) N° 649/2012

7173-51-5 | Chlorure de didécylidiméthylammonium

Annex I Part 1

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Agents biocides (98/8/EG):

Données se basant sur la recette de fabrication et sur les informations des matières premières de la part des fournisseurs.

Chlorure de didécylidiméthylammonium

≥ 0,25 - < 0,5%

2-Octyl-2H-isothiazole-3-one

≥ 0,025 - < 0,1%

Classification selon 2004/42/EG:

Néant.

Classe de pollution des eaux:

Détermination selon les composants

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): Peu polluant

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction:

· Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission

(Suite page 14)

SEPTOBUD 1008

(Suite de la page 13)

·Règlement (CE) no 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006

·Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

·Règlement (CE) No. 1013/2006 concernant les transferts de déchets

·Règles techniques pour les substances dangereuses 900 - Limites d'exposition professionnelle (TRGS 900, Allemagne)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les raisons du changement:

* Données modifiées par rapport à la version précédente.

Phrases importantes:

H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H311 Toxique par contact cutané.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H330 Mortel par inhalation.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils pour les instructions:

Des formations complémentaires qui vont plus loin que les instructions données par rapport à des activités avec des substances dangereuses ne sont pas nécessaires.

Service établissant la fiche technique:

Section sécurité du produit (+43/(0)5522-41646-0 / klaus.ritter@fixit-gruppe.com)

Contact:

Dr. Klaus Ritter

Date de la version précédente: 03.12.2020

Numéro de la version précédente: 1

Abréviations et acronymes:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 ICAO: International Civil Aviation Organisation
 MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration (maximum concentration of a chemical substance in the workplace, Austria/Germany)
 PBT: persistent, bioaccumulative and toxic properties
 vPvB: very persistent, bioaccumulative properties
 ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(Suite page 15)

SEPTOBUD 1008

(Suite de la page 14)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

Plus d'informations:

Les données contenues dans ces feuilles de données de sécurité décrivent les exigences en matière de sécurité et se basent sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne sont pas une garantie des caractéristiques du produit. Les lois existantes, règles et prescriptions, même celles qui ne sont pas mentionnées dans ces feuilles doivent être respectées par le destinataire de nos produits et cela sous sa propre responsabilité.